

PERIODIQUE TRIMESTRIEL
Ed. resp. : Cl De Broyer

Avenue de la Floride, 124
1180 BRUXELLES

N° 3/08

Décembre 1979

EDITORIAL

L'écho de l'égout

6eme Journée Nationale De Protection des Sites Spéléologiques: Résultats.

Cette action exemplaire de dépollution a rassemblé, le 17 novembre dernier, plus de 200 volontaires qui ont entrepris l'assainissement des sites karstiques situés dans un secteur de plus de 700 km² dont le centre était Mont Godinne, qui est le haut lieu de la spéléologie en Belgique.

Cette opération a été orchestrée par la C.N.P.S.S., Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques, qui depuis sa fondation a axé sa campagne sur l'aspect exemplaire de ses interventions.

Elle a été réalisée avec l'appui de l'ADEPS et des fédérations belges de spéléologie, grâce à la collaboration de la commune d'Yvoir qui a mis à la disposition des organisateurs ses agents communaux ainsi que 2 camions et un bulldozer, la Protection Civile avec des équipes et deux camions, la Croix Rouge de Belgique avec un poste de premier secours. Les liaisons radio entre les différents chantiers ont été assurées grâce à de nombreux postes mobiles de cibistes et de radio amateur, tandis que l'Institut Universitaire Thérassé offrait ses services d'intendance aux volontaires. L'école et les enfants de Mont ont présenté un excellent travail didactique qui était l'aboutissement d'une expérience pédagogique très intéressante et fructueuse.

Au cours de la journée, 5 chantoirs et dolines de surface ont été nettoyés, 5 grottes écoles ont été dépolluées intérieurement et extérieurement et des poubelles intégrées à l'environnement ont été placées à l'entrée du Trou Bernard et du Trou d'Haquin, de plus des panneaux de sensibilisation ont été installés auprès de deux grottes écoles des plus fréquentées : le Trou d'Haquin et le Trou de l'Eglise.

Lors du vin d'honneur offert à Mont par le Syndicat d'Initiative d'Yvoir, la CNPSS a mis l'accent sur le grave problème de l'eau souterraine; en effet, les massifs calcaires qui représentent une très grande partie de la région wallonne fournissent actuellement près de 60% des eaux de captage du pays.

Or la pratique des rejets d'eaux usées dans les chantoirs, grottes et dolines tente à se généraliser et constitue un grave danger pour les nappes souterraines. De plus, actuellement, plus de 400 sites karstiques et anciennes carrières de calcaire sont utilisés en Wallonie comme exutoire d'égoûts, dépotoirs communaux ou clandestins.

Il faut remarquer que, si aucune mesure énergique n'est prise, l'accumulation des matières polluantes dans les parties les plus profondes du système complexe de vides, fentes et de galeries des massifs calcaires pourra atteindre dans un proche avenir un seuil de saturation qui nous forcera à consommer demain l'eau de nos propres égoûts....

La CNPSS demande donc qu'il soit mis fin à cette politique aveugle du "tout-au-trou" et que l'assainissement des grottes et chantoirs soit systématiquement entrepris.

.....

Participation à la journée

Volontaires: 172 spéléos de 26 clubs différents, 37 membres d'organisation de jeunesse, 5 volontaires de la Croix Rouge, 2 agents communaux d'Yvoir, 4 agents de la Protection Civile, 3 radio amateurs du Radio Club de Namur et 6 cibistes de l'ANAC. Au total: 229 personnes.

Matériel: Commune d'Yvoir: 2 camions et un bulldozer, Protection Civile: 1 camion benne et un camion-grue, Croix Rouge: une ambulance et un poste de secours.

Exposition: Entre 100 et 130 personnes ont visité l'exposition durant la journée. De plus, une exposition des dessins des enfants de l'école de Mont avait été organisée conjointement et différents prix ont été attribués aux enfants dont les dessins avaient été retenus. Ce concours de dessins avait lieu dans le cadre d'une quinzaine pédagogique consacrée à l'eau, la spéléologie, la dépollution ainsi qu'à la cohabitation des spéléologues "étrangers" et des habitants du village. Une projection de diapositives réalisée par les enfants a été présentée aux habitants, aux parents ainsi qu'aux participants à la journée de dépollution.

.....

Liste des sites dépollués

Chantoir Marie-Christine (Mont)
Prairie et Trou du Bernard (Mont)
Trou de l'Eglise (Mont)
Trou du Wéron (Mont)
Trou d'Haquin ainsi que la doline d'entrée et le chemin d'accès.
Abîme de Lesves et doline d'entrée.
Chantoir du Moulin (Lesves)
Doline en bordure de route (Lesves)
Tambourini (Lesves)
Deux autres chantoirs n'ont pu être dépollués faute d'autorisation: le chantoir Delieu (Mont) et le chantoir de la Lisière (Mont).
Grand chantoir du Tricoïnte, Trou du Veau (Yvoir).

.....

Le vandalisme et la pollution.

Le vandalisme

Avant d'abord qu'est que le vandalisme?
C'est abîmer et casser les belles concrétions que cachent les grottes.

Il faudrait empêcher les spéléologues inconscients de détruire ces belles choses car il faut les préserver

Qu'est-ce que nous pensons du vandalisme

Stéphane: Je trouve que c'est inhumain car il faut laisser vivre la nature.

Olivier: Je trouve que la spéléologie est un beau sport mais qu'il n'est pas fait pour détruire les grottes

Philippe: Je trouve que les grottes sont de belles choses et qu'il ne faut pas les détruire.

Michaël: Je trouve que le vandalisme est une chose à combattre.

La pollution

La pollution n'est pas rare dans nos grottes car dans tous les trous de Mont, des spéléologues laissent des débris de leur campement. Tous les chantiers et les abris sont sales. Alors les responsables du C.N.P.S.S. ont décidé de faire chaque année le nettoyage des grottes qui a lieu cette année les 14 et 15 novembre à Mont et Lave. Le C.N.P.S.S. veut se rendre les gens sensibles à ce problème.

Extrait de "GRUYERE MONTOIS"

Journal écrit par les enfants de l'école de Mont à l'occasion de la Journée Nationale de Protection des Sites Karstiques

16 Novembre 1979

Un dossier — Un dossier — Un dossier — Un dossier

Grottes en péril

Un nouvel appel de Michel Siffre au moment où, chez nous, il faut dépolluer les sites karstiques

ils viennent du fond des âges avec leurs formes et leurs couleurs étranges; ils semblent défier en permanence les lois de la nature; leur univers est celui de la nuit éternelle des abîmes terrestres: ce sont les animaux des grottes et des cavernes.

Bravant les idées reçues, les histoires de « dragons », des hommes partirent à la découverte de cette faune étonnante voilà plus de deux cents ans. Mais, il a fallu attendre le début de notre siècle pour que la biospéléologie devienne une véritable discipline scientifique. Aujourd'hui, des chercheurs s'y consacrent entièrement.

Leurs travaux ont enrichi, et parfois révolutionné, la connaissance que nous avions de la vie sous terre... Grâce à eux, nous découvrons enfin cette faune inconnue.

Depuis près de trente ans, Michel Siffre est passionné du monde souterrain auquel il a consacré la plus grande partie de son temps. Sa double vocation de géologue et de spéléologue l'a poussé à l'exploration en Europe et dans le monde, mais aussi à la recherche sur ce monde mystérieux. Il a tenté de répondre à toutes les questions que l'on pose sur la vie sous terre.

Comment les animaux cavernicoles parviennent-ils à se nourrir dans un monde perpétuellement plongé dans le noir et où les plantes vertes refusent de pousser? Comment se dirigent-ils dans la nuit? Comment retrouvent-ils les cycles saisonniers de la vie alors que le temps des cavernes est figé dans un continu immuable? Par quelles terribles circonstances géologiques se sont-ils trouvés dans leur cachot de pierre? Quels organes ont-ils développé pour s'adapter à leur milieu?

Un nouvel appel

A l'occasion de la sortie de son nouveau livre, « Les animaux des gouffres et des cavernes » (Hachette), Michel Siffre a lancé un nouvel appel pour la faune des grottes, aujourd'hui menacée par l'homme qui pollue et qui trouble cet univers que l'on connaît encore si peu.

Pour le biologiste, les cavernes sont parmi les rares sanctuaires encore inviolés de la nature; ces « oubliettes » du temps abritent d'étranges créatures, souvent tellement spécialisées dans leur fonction de troglodyte que beaucoup d'entre elles seraient incapables de supporter maintenant les conditions de la surface terrestre dont, pourtant, elles sont primitivement issues.

Aujourd'hui, il est impossible de regarder ce monde souterrain sans émerveillement, mais impossible de le regarder sans inquiétude aussi. Depuis le début du siècle, l'humanité a exterminé plus de quatre-vingt espèces vertébrées de la surface du globe. Dès lors que les grottes s'ouvrent à un trafic de plus en plus intense de spéléologues amateurs, leur intégrité est aussi menacée — et plus encore — que celle des champs, des forêts et des mers, par la pollution qu'y introduisent les hommes, par les dégâts et les bouleversements du biotope qu'entraîne leur passage, car il faut songer à la fragilité de ces communautés animales depuis toujours protégées par leur isolement et dont l'évolution a pratiquement cessé depuis des temps incalculables.

Une lutte qu'il faut continuer et intensifier

Le premier à avoir dénoncé publiquement les grands problèmes posés par la pollution du milieu souterrain, et en particulier des eaux, fut Martel, un des pères de la spéléologie moderne. Il réussit même à faire passer au

Parlement français une loi interdisant le dépôt de cadavres et de tous immondices dans les gouffres et les bassins d'alimentation des sources. Une loi semblable existe en Belgique et dans la plupart des pays. Cela n'empêche pas de trouver régulièrement dans nos gouffres des cadavres d'animaux et des déchets polluants très divers. En un peu plus d'un quart de siècle de pratique des grottes et chantoirs de la vallée mosane, nous y avons vu pourrir des chiens et des moutons, des pommes et des betteraves; nous y avons vu verser du fumier de cochon et des abats de sangliers; nous y avons trouvé des fûts d'huile usagée et des bidons ayant contenu des acides, des détergents et des pesticides, etc.; on y a vu déverser — à Godinne précisément — des eaux ayant servi au nettoyage

de citernes à hydrocarbures... Mais, que ne trouve-t-on pas dans nos cavernes?... Michel Siffre cite le cas d'un aven du pays nicols où, parmi des cadavres d'animaux, se trouvaient des quantités de produits pharmaceutiques périmés jetés dans des eaux souterraines qui sont recueillies et bues à quelques kilomètres de là.

On se rend compte que le combat de Martel doit continuer et même s'intensifier.

Il y a danger pour l'homme

Michel Siffre, dans son dernier appel, écrit:

« Depuis une dizaine d'années, les problèmes de la pollution se sont aggravés considérablement. L'utilisation de plus en plus importante de produits comme les détergents, les hydrocarbures, etc., expliquent cette triste réalité.

« La variété des types de pollution est extrême dans nos pays à haut niveau de vie qui produisent, par jour et par habitant, un à deux kilos de déchets solides constitués principalement par des ordures ménagères: cartonnages, papiers, plastiques, débris divers, restes de nourriture, etc.

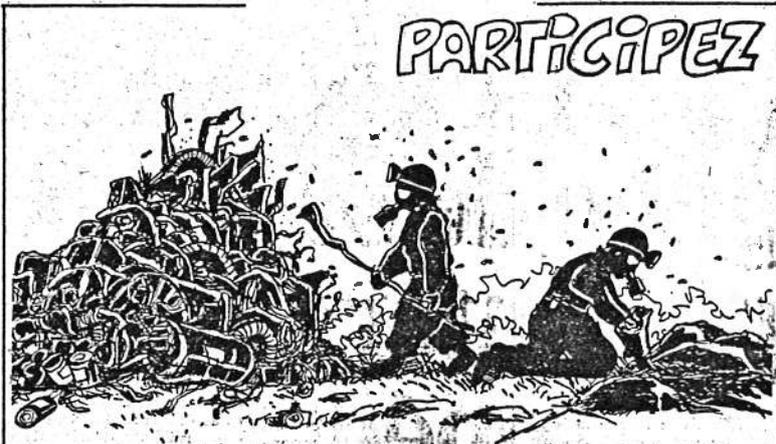
« Un autre type de pollution domestique est le rejet direct, dans les fissures du calcaire, des eaux usées, non traitées, des exploitations, villes et villages si-

tués sur les plateaux karstiques. Cette forme de pollution est très grave non seulement pour le milieu souterrain lui-même et pour sa faune unique, mais aussi pour la santé des populations. En effet, les matières fécales entraînées par les eaux de ruissellement, collectées par les drains qui constituent les galeries souterraines, ne sont absolument pas filtrées et peuvent contenir de nombreux micro-organismes pathogènes. Ils peuvent en effet être transportés sur de grandes distances entre pertes et résurgences par les eaux souterraines.

« Une autre forme de pollution en grand des cavernes provient des matières organiques véhiculées par les eaux souterraines. L'emploi des engrais, des insecticides, des pesticides, des herbicides de toutes sortes est à l'origine de cette pollution.

Michel Siffre met aussi l'accent sur les pollutions par des huiles usées — provenant par exemple des garages — des produits pétroliers, des composés organiques — les amines, les acides gras, les lipides... provenant des industries alimentaires — des détergents, ... qui peuvent contaminer les eaux souterraines pour des années et même pour des centaines d'années.

E.-J. LAURENT



A LA 6^e JOURNÉE NATIONALE DE PROTECTION DES SITES SPÉLÉOLOGIQUES

« Si les gouffres sont pollués par des irresponsables qui ne connaissent pas le monde souterrain, ils le sont aussi souvent par des spéléologues peu respectueux de la nature. Papiers gras et déchets de nourriture, bouteilles et boîtes, récipients et produits divers sont souvent abandonnés un peu partout par les milliers de spéléologues amateurs qui se pressent — le mot n'est pas trop fort — dans nos grottes. C'est pourquoi le samedi 17 novembre se déroulera à Mont (Godinne) et à Leuze (Profondeville) la 6^e Journée nationale de protection des sites spéléologiques. Cette manifestation est organisée par la Commission nationale de protection des sites spéléologiques en accord total avec la Commission pédagogique de la spéléologie, les fédérations et groupements spéléologiques. M. Wasterlain, directeur général de l'ADEPS, a accepté d'être parmi les membres du comité de patronage de la campagne nationale de protection des sites.

« L'Administration de l'Education physique et des Sports approuve sans réserve les buts poursuivis par l'opération du 17 novembre. Aussi invite-t-elle tous les brevetés ADEPS en spéléologie,

tous les spéléologues belges et tous les amis du monde souterrain à participer nombreux et activement à la 6^e Journée nationale et contribuer ainsi au plein succès de la campagne lancée par la C.N.P.S.S., nous a signalé M. Michel Fagot, conseiller technique en spéléologie.

Renseignements pratiques

Accueil: samedi, de 9 à 18 h, au refuge Norbert Casteret, à Mont (Godinne). A partir de ce lieu d'accueil, répartition vers les différents chantiers de dépollution.

Matériel, équipement: les trous sont équipés; des pelles, sacs en plastique, etc., seront disponibles.

Nourriture: prévoir son casse-croûte pour le repas de midi. De la soupe sera distribuée. Le soir, on peut participer au mechoui (200 francs).

Logement éventuel: possibilités de logement soit en camping dans la prairie du Bernard, soit au refuge Norbert Casteret à Mont (places limitées).

Renseignements complémentaires: secrétariat de la C.N.P.S.S., 33, rue du Maelbeek, 1040 Bruxelles, tél. 02/736.02.29.

En Wallonie, château d'eau du Benelux

SOIXANTE POUR CENT DES EAUX DE CAPTAGE GRAVEMENT MENACEES

La Vie Journée nationale de protection des sites spéléologiques a permis, une fois de plus, de se rendre compte, sur le terrain, du danger de la pollution du monde souterrain pour la vie en général et pour l'homme. Plus de deux cents volontaires venus de partout ont nettoyé systématiquement les dépotoirs sauvages polluant les chantoirs, les grottes et les eaux souterraines de Mont (Godinne) et Lesve (Profondaville). Comme l'an dernier — quand on retira 225 tonnes de déchets, des cadavres d'animaux et dix carcasses de voitures des gouffres de Remouchamps, Aywaille et Spront — le bilan est impressionnant, mais ce travail a permis aussi aux responsables de parler d'un problème grave: le rejet organisé et autorisé des eaux usées dans le monde souterrain.

M. Claude De Broyer déclarait, après avoir visité plusieurs sites: « La pratique des rejets d'eau usée, dans les chantoirs, cavernes et massifs calcaires tente à se généraliser.

« Or, les terrains calcaires fournissent actuellement près de 60 % des eaux souterraines captées en Wallonie et les grottes et chantoirs constituent pour les matières polluantes des portes grandes ouvertes vers les réserves d'eaux souterraines.

« Actuellement, plus de 400 sites karstiques et anciennes carrières de calcaire sont utilisées, en Wallonie, comme exutoires d'égouts ou dépôts d'immondices. Cela veut dire que 60 % des eaux de captage de la Wallonie, château d'eau du Benelux, sont gravement menacées.

« L'importance du danger se précise d'autant plus que les roches calcaires présentent un système de fissures et de galeries dans lesquelles l'eau s'écoule librement sans être filtrée ni auto-épurée: les agents polluants pénètrent en profondeur et peuvent être transférés de plusieurs dizaines de kilomètres où ils réapparaissent toujours dans les résurgences, après avoir irrémédiablement contaminé les gisements d'eau souterrains. »

Tallier menacé ?

L'an dernier, les volontaires avaient ramassé, rien que dans le périmètre d'alimentation du captage d'Aywaille, plus de trente tonnes de déchets dont douze crânes de vache, des ossements et une charogne. Cette année, dans une région s'étendant sur la rive droite et sur la rive gauche de la Meuse, en amont du captage de Tallier qui ravitaillait en grande partie l'agglomération bruxelloise, les volontaires ont été appelés à rentrer des rapports pour faire l'inventaire le plus complet possible de la pollution des sites karstiques. Gageons que ce dossier sera imposant, mais, dès à présent, nous pouvons parler de deux cas connus depuis long-

temps et qui existent toujours, malgré toutes les mises en garde faites par les spécialistes et même parfois par des autorités compétentes: l'une des plus belles grottes belges, « Le Trou de l'Eglise », parcourue chaque année par des centaines de spéléologues, est, aujourd'hui, le plus bel égout de Belgique et « Le Trou du Renard », à Lesve, subit depuis quelque temps le même sort.

M. Claude De Broyer précisait, à propos du premier exemple: « Un réseau d'égouts est construit à Mont-Godinne en 1969. Sur indication des services techniques de la province de Namur, le tronçon drainant le haut du village est dirigé directement vers... « Le Trou de l'Eglise », cavité joliment concrétionnée parcourue chaque année par plus de 1.200 spéléologues !

« L'égout drainant le bas du village se déverse, quant à lui, dans « Le Trou de la Ferme ». Deux ans plus tard, un nouveau quartier est équipé d'un égout qui va se jeter dans « Le Trou Dury », en liaison souterraine directe avec « Le Trou de l'Eglise ».

« Encouragé par ces facilités offertes par les pouvoirs publics, un camionneur de Mont vidange régulièrement ses tanks à mazout dans l'égout en amont du « Trou de l'Eglise ». Plusieurs équipes de spéléologues ont, d'ailleurs, dû ressortir précipitamment de la grotte, l'atmosphère étant devenue totalement irrespirable à cause des odeurs de mazout !

« Pourquoi choisir les grottes et les chantoirs comme exutoires d'égouts ?

« Dans le cas des grottes de Mont, il était techniquement possible d'éviter les chantoirs et de construire un égout jusqu'à la Meuse, mais les moyens financiers manquaient à la commune. Comme la pollution n'émouvaît pas le public autant qu'aujourd'hui et que les spéléologues n'étaient pas la voix qu'ils ont maintenant, il était fort tentant d'utiliser ces collecteurs naturels gratuits.

« Depuis, la commune de Godinne, bien consciente du problème, a demandé aux services techniques de la province d'étudier un projet de collecteurs et de station d'épuration pour Godinne et pour Mont. Ces travaux doivent être entièrement subventionnés par l'Etat dans le cadre de l'application de la loi sur la protection des eaux de surface contre la pollution (loi du 26 mars 1971).

Sur la rive gauche, à Lesve, « Le Trou des Nutons » et le vallon des chantoirs ne bénéficient toujours pas de la moindre protection, malgré l'intérêt scientifique et le danger d'une pollution accidentelle de ces gouffres et donc de la Meuse en amont du captage de Tallier. Il y a deux ans déjà, M. Jean Chavepeyer avait conduit

les autorités communales sur les lieux:

« Au « Trou du Renard », le site représenté par un chapelet de chantoirs et de dolines séparés par d'étroits bourrelets, est l'objet de comblement, nivellement et de rejets d'eaux usées, dépersonnalisant ainsi d'un coup d'éponge le travail millénaire d'une vie souterraine bien méritante.

« Le chanoir du « Fond des Bols » reçoit depuis plusieurs années une partie des égouts de Bois-de-Villers. Les voies de vidanges se sont rapidement colmatées et il en résulte une nappe visqueuse d'une dizaine de mètres de diamètre fortement appréciée par les mouches en période estivale.

« A Arbre, au « Normont », le grand chanoir, par où disparaît un ruisseau assez abondant, est directement menacé par le camping du Normont et par l'implantation d'un nouveau terrain de caravaning situé en amont de ce dernier, de l'autre côté du bois. »

« Que de menaces pour l'eau que boivent chaque jour les habitants de Bruxelles et d'autres localités !

Une pétition

« A l'issue de la Vie Journée nationale de protection des sites spéléologiques, une pétition avait recueilli des centaines de signatures:

« Les responsables de cette manifestation:

« ... demandent avec instance aux autorités responsables (commune d'Yvoir, province de Namur, ministères de la Santé publique et des Travaux publics) de supprimer dans les plus brefs délais l'écoulement des égouts communaux dans « Le Trou de l'Eglise » et « Le Trou Dury » à Mont (Godinne);

« ... attirent l'attention des autorités sur le fait que ces sites sont classés en zone naturelle d'intérêt scientifique dans les plans de secteur; et qu'ils constituent, en outre, des « grottes écoles » de première importance visitées chaque année par plus d'un millier de spéléologues;

« ... insistent sur la nécessité d'une solution technique à bref délai, sans attendre une hypothétique plan global d'épuration, toujours différé;

« ... exigent qu'il soit mis fin à cette politique aveugle du « tout-au-trou » et que l'assainissement des grottes et des chantoirs pollués soit systématiquement entrepris. »

M. Claude De Broyer et M. Jean Chavepeyer ne nous ont pas caché que d'autres opérations étaient prévues, mais que, dès à présent, ils feront campagne pour que l'on sorte des arrêtés d'application de la loi de 1971 sur la protection des eaux souterraines.

E.-J. LAURENT.

Les clubs spéléo veulent protéger les sites

Après s'être enfoncé dans le « trou de l'Eglise », le ruisseau pollué par les égouts du village de Mont-Godinne se jette dans la Meuse à Lustin. Deux kilomètres en aval, la C.I.B.E. pompe l'eau de la Meuse pour l'envoyer à Bruxelles comme eau potable. Tout se passe, disent les spéléos, comme si on saillait d'abord pour purifier ensuite.

Les clubs spéléo ont donc organisé une journée de protection de

sites naturels qui sont pollués par des déchets de toutes espèces. Autour de Godinne et du refuge Norbert Casteret, ils ont été très nombreux à participer à la dépollution des sites karstiques, grottes et chantoirs de la région. A grand renfort de pelles, sacs poubelle et bonne volonté, les amateurs de spéléo ont travaillé toute la journée pour dégager les entrées et accès des grottes. Ils y ont placé également des pou-

belles intégrées dans l'environnement et des panneaux écologiques de sensibilisation. Campagne de sensibilisation encore par la présentation d'une exposition consacrée aux dangers courus par les sites spéléos en raison de la pollution. Il y avait notamment fait remarquer que les richesses millénaires du sous-sol risquent d'être perdues à tout jamais par les effets de la pollution.

T. S.

HALTE AU « TOUT AU TROU »

VERS L'AVENIR
Mardi 21-11-1979

DEUX CENTS SPELEOLOGUES CONTRE LA POLLUTION DES GROTTES, A MONT-GODINNE

Le village de Mont-Godinne a été, samedi dernier, le rendez-vous de plus de deux cents personnes. C'était, en effet, la sixième journée nationale de protection des sites spéléologiques.

Le but de cette journée était double. Tout d'abord une information et la sensibilisation de la population et des responsables politiques au problème de la pollution dans les grottes. Cette prise de conscience devrait modifier le comportement des visiteurs des grottes, des habitants des régions calcaires, des touristes et, le cas échéant, des pouvoirs publics.

Ensuite, des actions pratiques de dépollution des grottes, situées sur le territoire d'Yvoir et de Profondeville, ont été réalisées.

Au cours de la conférence de Presse, tenue, samedi matin, à l'école communale de Mont, M. Claude De Broyer, président de la Commission nationale de protection des sites spéléologiques, a rappelé la situation existante à Mont-sur-Meuse.

« Les égouts, construits d'après les indications du Service technique de la province, en 1969, se déverseraient l'un dans le trou de l'Eglise, l'autre dans le trou de la Ferme, à Mont ».

« Deux ans plus tard, un nouveau quartier a été équipé d'un égout qui, ajouta-t-il, se déverse dans le trou Dury, en liaison souterraine directe avec le trou de l'Eglise ».

« Certains affirment même que des privés accentuent cette pollution en déversant, par exemple, des restes de mazout ».

« Consciente de la situation, la commune de Godinne avait demandé au service technique de la province d'élaborer un projet de collecteurs et de station d'épuration pour Godinne et pour Mont. Le Conseil communal d'Yvoir s'est, d'ailleurs, à plusieurs reprises, penché sur le problème ».

« Cette situation, poursuit M. De Broyer, n'est pas propre à Mont-Godinne. En effet, le trou des Nutons, à Bois-de-Villiers, est fermé et sert de trop-plein de secours aux réservoirs de la C.I.B.E. ».

« Selon une enquête menée avec l'aide des groupements de spéléologues répartis dans tout le pays, les trois quarts des six cents grottes et chantoirs de Belgique sont pollués plus ou moins gravement. Soit, ils servent de dépotoirs et d'égouts, soit les eaux d'infiltration et les rivières s'engouffrent sous terre apportant avec elles leurs déchets flottants, soit enfin certains visiteurs de cavernes garnissent les grottes de restes de bivouac ».

« La protection des grottes et chantoirs doit veiller à garantir pour l'avenir les réserves d'eau souterraines des régions calcaires et conserver un patrimoine régional, unique et irremplaçable ».

Le président remercia tout particulièrement les Administrations communales d'Yvoir et de Profondeville, la Protection civile, les Syndicats d'Initiative, l'A.D.E.P.S., la clinique universitaire de Mont-Godinne, la Croix-Rouge, et M. Jaumotte, instituteur en chef à Mont.

Une pétition demandant la suppression de l'égout du trou de l'Eglise, à Mont-Godinne, et l'interdiction des rejets d'égouts dans les grottes et les chantoirs de Wallonie devait être remise au bourgmestre d'Yvoir par l'intermédiaire de M. Constandi, échevin.

Cette pétition attire l'attention des autorités sur le fait que de nombreux sites sont classés en zone naturelle d'intérêt scientifique et qu'ils constituent en outre des « grottes écoles » de première



Les égouts de Mont-Godinne se jettent dans la grotte du Trou de l'Eglise.

importance visitées chaque année par plus d'un millier de spéléologues.

Insistant sur la nécessité d'une solution technique, les responsables de cette pétition rappellent que « les massifs calcaires fournissent actuellement près de 60 % des eaux souterraines captées en Wallonie ».

Ils exigent qu'il soit mis fin à cette

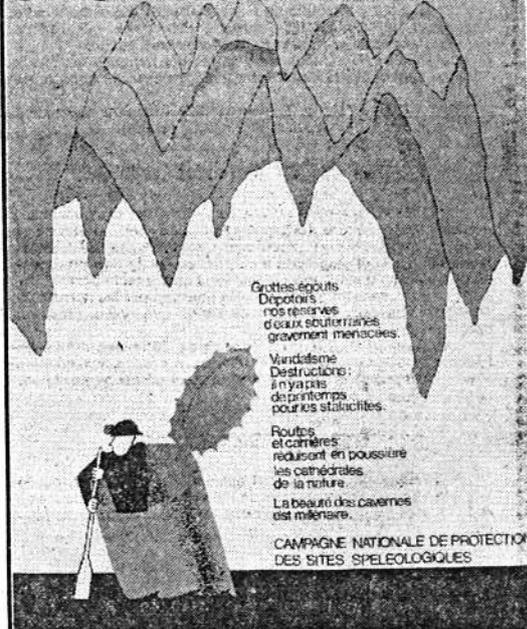
politique aveugle du « tout-à-trou ».

M. Wuyame, président du Syndicat d'Initiative, a remis les prix aux enfants de Mont qui, par leurs dessins, sont parvenus à concrétiser le problème de la pollution des grottes. Le prix artistique a été remis à Cécile Crivellaro; celui de la poésie, à Martine Bacq; le prix de l'humour, à Olivier Piron, et

de l'humour noir, à Pascale Bacq; le prix de l'observation, à Véronique Bertrand, et celui de l'école, à Stéphane Robert. Le prix de la chaîne, à François Lazzarin, et de l'originalité, à Gilles Hubert, tandis que deux prix de la campagne anti-pollution ont été remis au petit Vanden Schrick et à Damien Meuleman.

F. G.

GROTTES EN PERIL



Grottes-égouts
Dépotoirs
nos réserves
d'eaux souterraines
gravement menacées.

Vandalisme
Destructions:
à n'y a pas
de printemps
pour les stalactites.

Routes
et chemins
réduisent en poussière
les cathédrales
de la nature.

La beauté des cavernes
est menacée.

CAMPAGNE NATIONALE DE PROTECTION
DES SITES SPELEOLOGIQUES

« Sauvée pendant des millénaires par l'oubli, la faune des gouffres est aujourd'hui menacée par l'homme », écrivait récemment le grand spéléologue Michel Siffre. Cette phrase pourrait servir de thème de réflexion pour tous ceux qui participeront, le samedi 17 novembre, à la 6e Journée nationale de protection des sites spéléologiques. Celle-ci sera marquée par une vaste opération de dépollution des sites karstiques, grottes et chantoirs, et d'aménagement des abords extérieurs des grottes écoles de la région de Mont (Godinne) et Leve (Profondeville).

PAGE 9

page 1.

13-11-1979

HEURE

DERNIERE

**AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE
ET
SITES KARSTIQUES**



Lors du Colloque de Karstologie appliquée qui s'est tenu à Liège en mai dernier, la Commission Nationale de Protection des Sites Spéléologiques a, par la voix de son Président C. de Broyer, brossé un tableau bien sombre de la situation de nos sites karstiques et de leur avenir.

Dans toutes les régions calcaires, l'action conjuguée de l'eau chargée de gaz carbonique et du temps a provoqué l'apparition de zones d'effondrements, de grottes, de pertes de rivières, de résurgences : ce sont les sites karstiques. Leur intérêt est multiple : scientifique d'abord car leur étude est susceptible de nous apporter de multiples informations quant à la nature de notre sol et sous-sol et quant aux phénomènes qui régissent le modelage de la croûte terrestre. Economique ensuite : l'exploitation touristique des grottes a, depuis fort longtemps, été un pivot du tourisme wallon. Enfin, l'importance des sites karstiques dans le fonctionnement des bassins hydrographiques et dans le maintien de la qualité des eaux est un élément qui n'échappe plus à personne.

C'est dire si la gestion de ces sites nécessite une politique spécifique, attentive et résolument axée vers leur sauvegarde et leur utilisation rationnelle.

Force est de constater la carence de notre législation à cet égard !

Nous disposons bien d'une loi sur la protection des eaux souterraines, mais qui n'a jamais donné naissance à un seul arrêté d'application.

En aménagement du territoire, la situation est pire et c'est entre autres à cet aspect du problème que s'est attaché la C.N.P.S.S.

Cette association vient de terminer un inventaire complet des sites karstiques de Wallonie avec localisation précise sur carte : 590 cavités, 112 abris d'intérêt archéologique, 537 pertes et chantoires, 160 résurgences et 716 dolines ont ainsi été repérées, décrites et soigneusement cartographiées.



AMENAGEMENT

Travail admirable s'il en est et pourtant effectué avec des moyens financiers dérisoires. En outre, la C.N.P.S.S. a inventorié tous les sites karstiques pollués (immondices ou égouts). Ces inventaires constituent des outils de gestion incomparables et la C.N.P.S.S. se devait d'en tirer les axes d'une politique de gestion. Ceux-ci concernent :

- la conservation de la flore et de la faune liée à ces sites ;
- leur affectation aux plans de secteur : la C.N.P.S.S. propose la généralisation de la notion de "zone de protection des richesses naturelles souterraines" utilisée au projet de plan de secteur de Liège ;
- la protection des paysages, souvent très riches, au niveau des sites karstiques ;
- la protection des eaux souterraines. 60% des eaux souterraines captées en Wallonie proviennent des zones karstiques et, alors que celles-ci sont très vulnérables à la pollution, aucune mesure n'a jamais été prise pour en assurer la protection. Les zones karstiques doivent de toute évidence bénéficier de priorité en matière d'épuration des eaux et d'assainissement des dépôts d'immondices. En outre, tout déversement d'eaux usées dans les chantoires ou dans les points d'absorption souterraine doit être rigoureusement proscrit. Un exemple particulièrement dramatique est celui de l'autoroute E9 qui, à hauteur du vallon des chantoires à Aywaille, déverse ses eaux de ruissellement dans le réseau souterrain de la grotte de Remouchamps ;
- les lotissements et toute construction en zone karstique ;
- les sites carriers. Peut-on admettre que les plus jolies salles de la Grotte de Hotton disparaissent dans les concasseurs d'une carrière ?

Ces documents mis au point par la C.N.P.S.S. doivent désormais constituer une référence indispensable à toute politique sérieuse de l'Aménagement du Territoire en Wallonie.

ES

DU TERRITOIRE

DEVENEZ MEMBRE DE LA C.N.P.S.S....

Aidez-nous dans notre travail en versant le montant de votre cotisation annuelle (100 Frs) au compte 068-0439320-34 de la C.N.P.S.S.

Vous recevrez "L'écho de l'égout", périodique qui reprend toutes les informations relatives à la C.N.P.S.S. telles que dates de réunions, activités, nouvelles concernant la pollution et la protection des sites spéléos, etc...

.....

La prochaine Assemblée Générale de la C.N.P.S.S. aura lieu le samedi 8 mars 1980 à partir de 15 heures à Han sur Lesse.

Si vous désirez des renseignements complémentaires, adressez vous au secrétariat: 33, rue du Maelbeek, 1040 Bruxelles 736.02.29.

.....

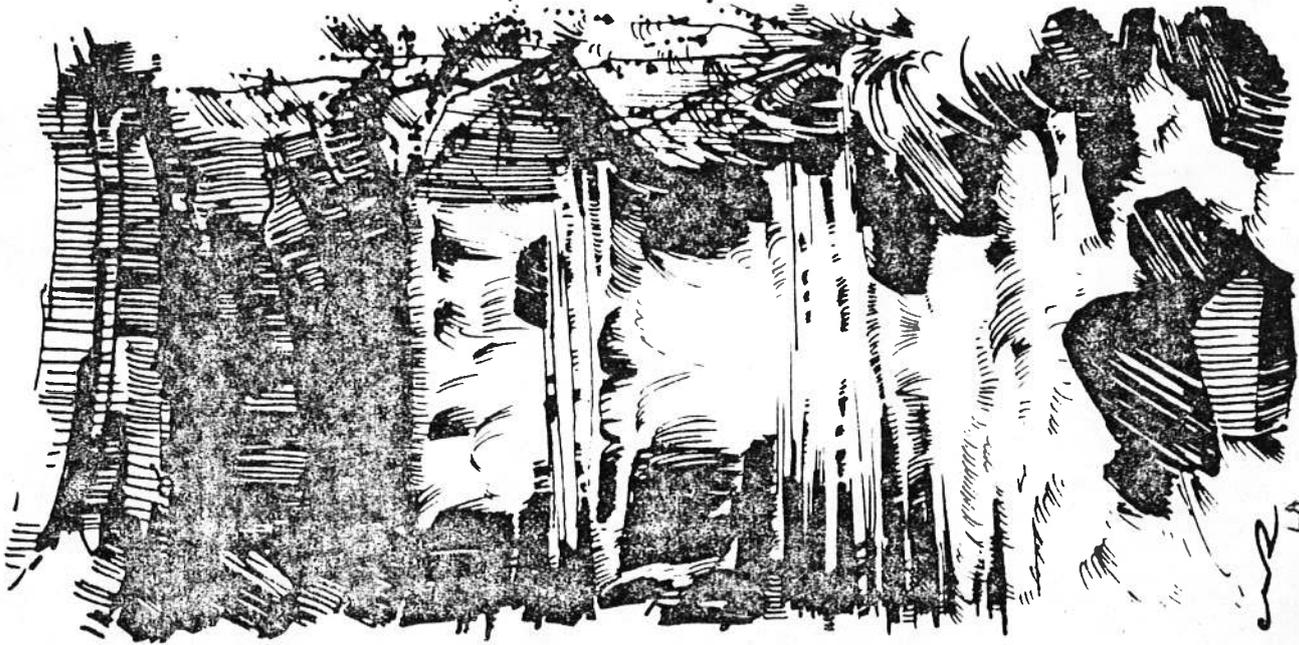
Des affiches et des autocollants sont encore disponibles au secrétariat. Affiches gratuites, autocollants: 25 frs.

.....

Les pétitions qui circulent actuellement pour demander la suppression de l'égout du Trou de l'Eglise à Mont-Godinne et l'interdiction des rejets d'égout dans les grottes et les chantoires de wallonie sont d'actualité; si vous désirez d'autres exemplaires de cette pétition, nous sommes à votre disposition:

C.N.P.S.S. 33, rue du Maelbeek, 1040 Bruxelles, Tél: 736.02.29.

COLLOQUE SUR LA PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES EN PAYS CALCAIRE.



Du 10 au 12 avril 1980, se tiendra à BESANCON un colloque d'audience nationale sur la PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES DES REGIONS CALCAIRES ET LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION.

Cette manifestation regroupera à la fois des spécialistes du karst et de l'hydrologie, des responsables des différents Ministères des personnalités officielles, des techniciens, des spéléologues.

Le programme des trois journées de travail (dont une demi-journée d'excursion sur le terrain) sera conçu de façon à aborder la presque totalité des problèmes.

Les communications présentées et les débats seront rassemblés par la suite en une publication constituant les Actes du Colloque.

D'ores et déjà, il est souhaitable que toutes les personnes intéressées fassent parvenir le plus rapidement possible leurs adresses (et éventuellement leurs propositions de communication) au Secrétariat d'organisation du colloque. Une circulaire leur sera adressée fin 1979 pour permettre leur inscription.

Secrétariat : Monsieur Michel COTTET

Fédération Française de Spéléologie

18 rue des Cyclamens

39170 LAVANS-LES-ST CLAUDE